



Solidarité sans frontières

No. 4, décembre 2007

Regroupement de la CAS et du MODS

Agir ensemble contre les racistes et casseurs du social !

L'avancée électorale de l'UDC impliquera, dans les prochaines années, des attaques encore plus fortes contre les assurances sociales, une accélération du démantèlement des services publics, en un mot, la mise en œuvre d'une brutalité accrue dans l'offensive néo-libérale et néo-conservatrice. Les étrangers seront les boucs émissaires tout désignés pour de nouvelles campagnes racistes - sur les minarets, sur les naturalisations ou pour l'expulsion des « délinquants étrangers » - visant à leur faire porter le chapeau de l'insécurité sociale.

Les actes et réactions racistes se multiplient autour de nous : du fait de la couleur de leur peau, ou de leur origine nationale, des femmes et des hommes subissent des discriminations, notamment à l'embauche, dans les conditions de travail ou dans la recherche d'un logement. La Constitution fédérale prévoit, à son article 8 al. 2, que nul ne doit subir de discrimination du fait de son origine ou de sa race. Or il n'existe à ce jour aucune loi d'application permettant de mettre en œuvre ce principe constitutionnel ! Ce vide juridique est significatif de l'absence de volonté politique de garantir véritablement l'égalité de traitement entre ressortissants helvétiques et étrangers dans des domaines, tels l'éducation, la formation

professionnelle, l'emploi ou l'accès aux prestations de service public. L'UDC revendique, au nom de son combat « contre le racisme à l'égard des Suisses », l'abrogation de l'article 261bis du Code pénal (CPS) qui réprime la discrimination raciale, la dissolution de la Commission fédérale contre le racisme, la dénonciation de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. L'article 261bis CPS ne constitue pas un instrument très efficace de lutte contre les discriminations infligées par le droit des étrangers ou par la condition d'étranger en Suisse. Mais son abrogation, voir l'affaiblissement de sa portée, mis en discussion actuellement par le Département fédéral de justice et police, s'inscrit dans cette perspective. Comme du reste, la mise en scène d'une délinquance ethnique, orchestrée par Christoph Blocher, qui alimente les préjugés à l'égard des musulmans, des Noirs ou des personnes d'origine balkanique.

Lutter contre le racisme implique de s'organiser pour faire reculer le parti du milliardaire Christoph Blocher, dont la politique anti-sociale et de stigmatisation des étrangers contamine celle de tous les partis gouvernementaux. Construire un large mouvement anti-raciste signifie défendre toutes les personnes



Les photos de Barbara Mangold ont été prises aux deuxièmes Etats généraux de la migration le 8 septembre 2007 à Berne, qui ont réuni plus de 100 représentant-e-s de plus de 50 organisations.

victimes de racisme, discriminées du fait de la couleur de leur peau, de leur origine ou de leur religion, en particulier les sans-papiers, les requérant.e.s d'asile débouté.e.s, les NEM.

Jean-Michel Dolivo, avocat

Nouveau look

Sosf a un nouveau logo

page 2

Rétrospective

Réflexions de Jürg Schertenleib après 10 ans à l'OSAR

page 2

Dossier:

Nos perspectives pour 2008

pages 5 à 8

Nouveau logo de Sosf

Même engagement – nouveau visage

Le comité de Sosf n'a pas eu la tâche facile à sa séance du 4 octobre. Il devait évaluer les travaux présentés au concours du nouveau logo. Les trois projets les mieux placés ont été rapidement sélectionnés. Mais il a fallu ensuite se décider entre un renouveau à la fois doux et consistant et un look totalement nouveau.

La décision s'est finalement arrêtée sur le projet de Simone Kaspar de Pont. Les places d'honneur ont été attribuées aux projets marqués typographiquement de Till Könneker (illdesigns.ch) – créateur des affiches pour nos manifestations « La Suisse, c'est nous » 2006 et 2007 -

et à la prestation de Heidi Bernard (www.gestaltungskonzepte.ch), dont la conception s'inscrit dans la tradition d'une forte polygraphie complétée par un intéressant développement du logo.



Retour sur dix ans de politique d'asile

Omniprésence de la lutte contre les abus

Après dix ans à son service, Jürg Schertenleib a quitté à fin août l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) dont il dirigeait le service juridique et assurait les contacts avec les médias. Il nous fait part ici de quelques réflexions tirées de son expérience.

Pendant mes dix années au service de l'OSAR, la politique d'asile a constamment évolué entre les deux pôles conflictuels de la lutte contre les abus et du souci d'assurer une protection. Il a sans cesse fallu se battre pour défendre ses positions. Le débat est devenu de plus en plus agressif et de moins en moins professionnel ou axé sur des solutions.

Le débat sur les réfugiés sans papiers en est un exemple typique. Sur proposition du Conseil fédéral, le parlement a adopté, déjà en 1998, un arrêté urgent posant désormais le principe de non-entrée en matière sur les demandes d'asile présentées par des requérants sans papiers. Déjà à cette époque, le Conseil fédéral tenait pour nécessaire de renforcer la lutte contre les abus afin de « pouvoir maintenir à l'avenir la politique d'asile humanitaire de la Suisse à l'égard des personnes ayant besoin de protection ». Pour les œuvres d'entraide groupées dans l'OSAR, la disposition en question justifiait le lancement du référendum.

La comparaison des arguments d'alors avec ceux de la campagne référendaire de 2006 ne laisse apparaître que de subtiles différences. Mais il y a eu un changement en ce sens qu'après le faible rejet de l'initiative de l'UDC en novembre

2002, les partis du centre ont cédé du terrain à ce parti politique. Celui-ci a alors continué d'exploiter le sujet dans le style de campagne que l'on sait et a dévié la perception de l'asile comme jamais auparavant par ses affiches et par la force de communication du conseiller fédéral en charge du dossier. Cette perception n'a jamais aussi peu collé à la réalité qu'aujourd'hui.

Les opinions avisées ne sont plus sollicitées

L'OSAR a de plus en plus été confinée dans le rôle de principale critique de la politique d'asile officielle mais n'a pas pu à elle seule combler le vide laissé par les partis politiques. Les joutes référendaires récurrentes ont représenté pour elle un défi énorme et ont exigé de grandes dépenses. En tant qu'organisation spécialisée, elle était certes parfaitement préparée à se prononcer de manière étayée sur la politique d'asile. Toutefois, les opinions avisées ont eu de moins en moins d'écho sur la politique en raison de la surpuissance de la campagne persistante contre l'asile, qu'il était impossible de contrer à court terme seulement par un travail de sensibilisation. L'OSAR s'est retrouvée comme une actrice toujours plus solitaire dans un contexte toujours plus polarisé.

Limite des droits humains

La suppression de l'aide sociale fait partie des grands bouleversements de paradigmes intervenus dans la politique sociale suisse de ces dernières années. Initialement, l'aide d'urgence n'avait pas été conçue comme une sanction dis-



ciplinaire mais comme un instrument humanitaire. Le changement de paradigmes concernant la question du besoin de protection est nettement moins discuté. Alors que, jusqu'ici, les requérants d'asile déboutés étaient soupçonnés d'abus, l'octroi même d'une protection est aujourd'hui davantage mis en cause. Ce n'est qu'à une très faible majorité que le parlement a refusé de restreindre le domaine de protection de l'admission provisoire dans le cadre de la dernière révision. L'admission de deux réfugiés albanais par la Commission de recours en matière d'asile a donné l'occasion au ministre de la justice de remettre en cause le rôle de la justice et l'octroi d'une protection. Certes, la loi permettrait de retirer le statut de réfugié lorsque la reconnaissance se fonde sur de fausses indications. Mais il est manifestement plus intéressant d'alimenter le doute sur le besoin de protection. Cela ressort également des nouvelles offensives du ministre de la justice, qui remettent en cause le droit à l'asile des déserteurs érythréens menacés par la torture. Compte tenu de cette évolution, il n'est pas surprenant que le rôle de la justice gagne de plus en plus en importance. Quelques-uns des récents jugements des instances suprêmes montrent que la politique accorde trop peu d'écoute à la voix des spécialistes. La limite posée par les droits humains est atteinte.

La frontière orientale de l'UE devient un obstacle pour les Ukrainien-ne-s

Elargissement de l'espace Schengen à l'est

La Pologne, la Hongrie, la Tchéquie et la Slovaquie font partie de l'espace Schengen depuis le 21 décembre 2007. Beaucoup d'Ukrainien-ne-s craignent d'être coupés désormais des pays voisins.

Depuis quelques années déjà, les Ukrainien-ne-s ont besoin d'un visa pour se rendre en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque. Toutefois, il leur faudra désormais un visa Schengen et cette exigence entraînera certains changements.

En introduisant l'obligation du visa en l'an 2000, respectivement 2003, il s'agissait pour les quatre pays de remplir une condition de leur adhésion à l'UE. Alors que la Tchéquie en particulier s'attendait à ce que l'exigence du visa permette un meilleur contrôle de

l'immigration irrégulière, la Hongrie et surtout la Pologne ont adopté une pratique plutôt libérale. Le gouvernement polonais a laissé clairement entendre que l'obligation du visa ne devrait pas restreindre l'entrée des personnes par la frontière avec l'Ukraine. Pendant la seule année 2006, les autorités polonaises ont délivré 635 000 visas à des ressortissant-e-s ukrainien-ne-s.

Conséquences concrètes

Premièrement, il en coûtera plus cher pour les Ukrainien-ne-s depuis le début de l'an prochain. Alors qu'ils pouvaient obtenir gratuitement un visa de touriste pour les quatre pays voisins, il leur faudra désormais déboursier 35 Euros pour le visa Schengen. Or, ce montant correspond au tiers du salaire mensuel moyen en Ukraine. Le prix résulte d'un accord non encore ratifié sur l'octroi facilité de visas entre l'Ukraine et l'UE. Il pourrait encore augmenter si le traitement des demandes de visas était confié en partie à une agence (privée) externe.

Deuxièmement, en cas de demande de visas, les autorités consulteront désormais le système d'information de Schengen, dont les données personnelles concernent avant tout les citoyen-ne-s des Etats non membres de l'UE. Cela ne touchera pas seulement les personnes désirant entrer dans l'espace Schengen pour la première fois, mais également des personnes ayant déjà une autorisation de séjour dans un des nouveaux pays de l'espace Schengen.

Troisièmement, on ne sait pas comment les réglementations sur le visa Schengen seront appliquées en réalité: une pratique sévère pourrait aboutir à

des refus plus fréquents des visas de touristes. Si les autorités se montrent plus libérales dans un des pays et que les demandes de visas s'y multiplient, les autres pays de l'espace Schengen pourraient avoir le réflexe de se montrer plus restrictifs.

« Harmonisation » problématique dans l'espace Schengen

Quelques-uns des nouveaux pays de l'espace Schengen tenteront de contrebalancer les restrictions prévues dans la circulation des personnes par des réglementations spéciales pour la petite circulation frontalière ou par des titres de séjour à plus long terme. Ces derniers continueront de n'être valables que dans le pays qui les délivre et non pas à l'échelon de tout l'espace Schengen.

Les nouveaux Etats de l'espace Schengen ont cependant des possibilités seulement limitées d'accorder un régime plus libéral à l'Ukraine dans l'octroi de visas (Schengen) de courte durée. Dans le cadre de Schengen, il est absolument exclu de lever unilatéralement l'obligation des visas. L'accord entre l'UE et l'Ukraine sur l'octroi facilité de visas entrera certes en vigueur cette année, mais il ne pourra pas compenser les restrictions liées à l'élargissement de l'espace Schengen.

Marek Canek

Europe de gauche en bas (8)

migrationonline.cz

En installant la plate-forme Internet www.migrationonline.cz, le « Centre multiculturel de Prague » poursuivait le but de mettre en discussion les conséquences de l'immigration grandissante depuis le début des années 1990 sur la société, l'économie et la politique de la République tchèque. Depuis 2004, la version tchèque a été complétée par une version anglaise qui s'occupe de questions migratoires dans l'ensemble de la région de l'Europe centrale et orientale. Ces questions sont par exemple celles de la situation des travailleur-euse-s migrant-e-s ukrainien-ne-s, de l'évolution du droit, de la situation des sans-papiers, du rapport entre la migration et le sexe des personnes migrantes et plus récemment des conséquences possibles de l'élargissement de l'espace Schengen pour les citoyen-ne-s des pays de l'est situés au-delà de la frontière est de l'UE.



Collaborer avec les personnes concernées

Depuis longtemps membre d'augenau Zurich, le militant et journaliste Michi Stegmaier est un des initiateurs du réseau antiracisme de Zurich et de la campagne pour le droit de rester pour tous. Il analyse ici son expérience en relevant que le succès de la politique dépend d'une véritable collaboration avec les personnes migrantes concernées.

Même après des années de travail pratique avec des personnes migrantes et des réfugié-e-s, je me surprends encore souvent moi-même par mon manque d'écoute ou ma tendance, après quelques instants, à oublier les noms de mes interlocuteur-trice-s. Certes, je ne suis pas le seul à me comporter ainsi. Personne ne semble faire beaucoup de cas du mutisme des réfugié-e-s aux séances et de leurs hochements de tête silencieux à tout ce qui y est dit. Nous avons souvent tendance à ne pas laisser se créer des liens trop étroits ou des amitiés avec des réfugié-e-s parce que cela nous paraît trop « éprouvant » et que la communication en allemand rudimentaire exige beaucoup d'efforts. Nous avons aussi le sentiment que ce genre de contacts sociaux est contraignant et qu'il créerait pour nous des responsabilités concrètes. Certes, il y a beaucoup d'initiatives et de projets contre le racisme et pour les droits des personnes migrantes et des réfugié-e-s, mais en réalité il s'agit surtout d'engagements « abstraits ». Les personnes concernées y ont un rôle de

figurant-e-s et nous n'essayons pas ou trop peu de les intégrer activement dans des processus politiques. De bonnes idées et de bons projets échouent souvent faute de contacts avec les personnes concernées elles-mêmes. On jette l'éponge, démoralisé et frustré, mais on manque de se demander ce qui pourrait avoir été fait faux. C'est d'autant plus grave qu'il existe diverses organisations de personnes migrantes et de réfugiés qui mènent les mêmes combats sociaux que nous. Toutefois, nous ne sommes souvent pas renseignés sur ce que font les autres et il ne nous viendrait pas à l'esprit qu'il existe peut-être en Suisse des organisations d'exilé-e-s de tel ou tel pays, avec lesquelles une collaboration plus étroite pourrait être envisagée dans l'intérêt bien compris des deux camps.

Dans la situation politique actuelle, il est cependant indispensable d'instruire les personnes concernées sur les rapports de forces existant en Suisse. Parfois, nous victimisons nous aussi les réfugié-e-s et doutons de leur capacité à mener aussi bien que nous des combats politiques. Ils-elles sont à bout de force et ont d'autres soucis en tête que de lutter pour leurs droits ; ça ne ferait qu'éveiller des espoirs que nous ne pourrions pas combler : ce sont des affirmations auxquelles je suis constamment confronté. Mais que peuvent donc encore perdre des personnes qui devront vivre avec la seule aide d'urgence dès 2008? C'est ainsi que se comprend un mouvement qui est au niveau le plus bas et qui n'a plus aucune perspective. Mais même si l'espoir peut sembler très minime, c'est quand même un brin de paille auquel on peut s'accrocher.



Ce n'est que si nous réussissons à mobiliser les personnes migrantes, les sans-papiers et les réfugié-e-s et à leur faire passer le message qu'ils-elles peuvent (voire doivent) aussi eux-elles-mêmes lutter pour leurs droits que nous pourrons sortir du cul-de-sac politique actuel. Le mouvement des sans-papiers a pu voir à l'époque ce qui arrive quand les personnes concernées s'expriment elles-mêmes et prennent en main leur propre destin. Il s'agit de reprendre ce modèle. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons redresser le débat actuel sur la migration et faire bouger les choses. Tant que nous ne réussissons pas à abattre les cloisons entre eux-elles et nous et à développer une pratique politique commune, notre tactique restera défensive. En effet, la gauche suisse est actuellement trop faible à elle seule pour être en mesure de faire encore bouger les choses en faveur des personnes migrantes et des réfugié-e-s.

Michi Stegmaier

Dossier du
Bulletin 4/2007
de Solidarité sans
frontières
Neuengasse 8
3011 Berne
www.sosf.ch
sekretariat@sosf.ch
T 031 311 07 70
F 031 311 07 75
CP 30-13574-6

La campagne

Sortons de la défensive – droit de rester pour tous

Un vent glacial souffle contre les personnes migrantes en Suisse. Leur situation est devenue pire que jamais après l'acceptation des nouvelles lois sur l'asile et les étrangers et les dernières élections fédérales. La campagne nationale pour le « droit de rester pour tous » entend mettre fin à cette injustice.

Les nouvelles lois sur l'asile et les étrangers sont entrées dans leur entier en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Toutefois, les autorités n'ont pas attendu cette date pour les appliquer. Les demandeurs d'asile ou d'emploi provenant des pays hors de l'Europe n'ont pratiquement plus aucune perspective d'obtenir une autorisation de séjour d'une certaine durée, les étudiant-e-s des mêmes pays sont soumis à toujours plus de conditions pour pouvoir étudier chez nous et, depuis l'entrée en vigueur des Bilatérales II, il n'est définitivement plus question d'une régularisation collective des sans-papiers. Même le droit de rester de personnes au bénéfice d'autorisations de séjour « stables » est de plus en plus remis en question. Bien des bénéficiaires de permis B ou C sont confrontés au chômage de longue durée après avoir travaillé durement pendant des dizaines d'années et doivent s'annoncer aux services sociaux. A partir de ce moment, ils

s'exposent eux aussi à la menace d'une expulsion.

Le 21 octobre 2007, cette politique migratoire d'indifférence xénophobe et fortement axée sur le profit s'est accentuée. Avec le renforcement du camp conservateur bourgeois, en particulier avec la montée de l'UDC, on peut s'attendre à d'autres durcissements pour les personnes migrantes. Il s'agit d'abord de faire grandir les profits, l'affaiblissement des personnes migrantes ayant l'effet de stimuler la concurrence et d'augmenter les exigences en matière de rendement, alors que la solidarité entre les Suisse-sse-s et les personnes migrantes permet pour tous de meilleures conditions de travail et de vie et aide les deux groupes de population à atténuer la précarité de leur situation.

La campagne électorale a été gagnée avec les thèmes « sécurité » et « abus ». Les personnes migrantes ont une fois de plus servi de boucs émissaires responsables de l'insécurité sociale croissante. Il est plus que jamais nécessaire de lancer des initiatives pour repenser la politique migratoire. La clé de voûte d'une politique migratoire progressiste est la libre circulation générale des personnes – *le droit de rester pour tous*. Tôt ou tard, il faudra se rendre compte que la Suisse ne souffre pas d'un problème d'étrangers mais d'un problème de pauvreté devant être pris en main avec des solutions politiques.

L'Europe parle d'un droit de rester (mais pas pour tous). Le 6 juin 2007, le Conseil de l'Europe s'est exprimé sur les régularisations collectives. Il reconnaît que des régularisations sont nécessaires. Selon son communiqué, environ 1,5 millions de sans-papiers ont été régu-



larisés en Europe pendant les années 1990. Dans la seule Grèce, un programme de régularisations a touché 228'000 personnes. L'Allemagne et l'Autriche débattent actuellement également du droit de rester. Même si le débat européen sur ce droit n'est mené que sous un aspect utilitariste et économique, la lutte suisse pour le « droit de rester pour tous » en est renforcée.

Des organisations de personnes migrantes, des organisations d'entraide et des groupes politiques s'engagent ensemble dans la campagne nationale « Droit de rester pour tous ». Actuellement, des comités sont créés dans un maximum de villes et de régions. Le 1^{er} décembre, la campagne a été officiellement lancée à Berne.

Une campagne forte pour le « droit de rester pour tous » est actuellement plus nécessaire que jamais.

Anne Perriard, Sebastien Franco,
Nadia Bisang, Philippe Blanc

Le *droit de rester pour tous* signifie:

- un arrêt immédiat des expulsions
- une régularisation collective (décisions négatives, NEM, sans-papiers)
- l'application immédiate des réglementations des cas de rigueur
- le droit à la vie privée et au regroupement familial

Semaine d'action « sans nous, rien ne va plus »

Ensemble, nous sommes forts

Les deuxièmes Etats généraux de la migration ont été consacrés à l'établissement de réseaux, première condition pour le succès de la semaine d'action de la migration en Suisse (voir page suivante). Cette semaine d'action est prévue du 8 au 14 septembre 2008 et devrait être animée par des actions de la base dans toute la Suisse.

Quel est le but de la semaine d'action « sans nous, rien ne va plus »? Elle devrait permettre au mouvement social de reprendre de l'initiative. Nous voulons sortir de la défensive et placer nos principaux thèmes d'action dans une dynamique nouvelle sans faux égards à la politique institutionnelle – car nous pensons que c'est la seule voie à suivre pour espérer avoir davantage d'influence également sur la politique officielle. Nous voulons aussi contribuer, avec cette semaine, à un changement de perspectives. Actuellement, la migration est perçue au mieux comme un facteur économiquement utile et au pire comme une grande menace pour la Suisse ou plus généralement pour les pays dits développés. Nous voulons en arriver au point où la migration ne soit pas simplement acceptée comme une réalité historique et future, mais aussi comme une opportunité de rencontres enrichissantes pour tous les peuples et tous les individus.

Nous voulons que notre semaine d'action 2008 montre que la Suisse, c'est nous tous ensemble et que nous portons tous ensemble la responsabilité de l'hu-

manité sur ce coin de la terre. Nous voulons réaffirmer que seule la lutte pour l'égalité des droits peut nous faire progresser. Dans ce sens, nous espérons que l'appel que nous lançons pour la semaine d'action réveille le potentiel de créativité et suscite l'inventivité des individus et des groupements car nous sommes convaincus que la créativité stimule la résistance comme la résistance stimule la créativité!

Créativité de la base

Comme Solidarité sans frontières ne dispose pas des forces nécessaires pour organiser une semaine d'action de niveau national, son secrétariat s'occupera principalement de la coordination, de l'interconnexion et de la communication. Le travail proprement dit devra se faire par la base, c'est-à-dire par des personnes individuelles ou des groupements plus ou moins grands. Les actions envisageables sont multiples : représentations théâtrales, expositions, tables rondes, débats, concerts, repas interethniques, manifestations locales ou régionales, articles dans les médias alternatifs ou établis, protestations silencieuses, pétitions, conférences voire édition de nouvelles publications, etc. Le choix n'est limité que par les limites de l'imagination.

Coordination locale

Comme il est souvent plus facile de trouver une écoute dans les médias locaux et régionaux qu'à un niveau national et comme, par ailleurs, la situation des personnes migrantes, que ce soit au niveau de leurs problèmes ou de leurs apports constructifs, suscite moins de préjugés dans leur proche environnement

où on les connaît un peu, il est opportun d'agir sur le plan local tout en coopérant et en discutant avec les divers-es acteur-trice-s locaux-ales. L'idée serait de créer d'ici avril des comités régionaux prêts à fonctionner au moins dans les grandes villes.

Inspiration réciproque

Il serait bon qu'il y ait un partage d'idées entre les cantons pour que les uns puissent reprendre et réaliser chez eux les projets venant des autres. Solidarité sans frontières tiendra, sur le site www.sansnous.ch, une plate-forme tenue à jour des projets. Un logo commun et plurilingue de la semaine d'action est prévu pour servir de « couverture » reconnaissable et de dénominateur commun aux diverses actions.

Balthasar Glättli



Deuxièmes Etats généraux de la migration combattifs

Plus de 100 personnes représentant plus de 50 organisations ont participé aux deuxièmes Etats généraux de la migration le 8 septembre 2007 à Berne à l'invitation de Solidarité sans frontières. Elles ont préparé dans huit ateliers une semaine d'action de la migration prévue pour septembre 2008 et ont adopté la résolution finale reproduite ci-dessous.

La migration est une réalité, un droit et une chance.

La migration est une réalité historique et permanente. Les êtres humains émigrent dans d'autres pays pour des raisons diverses. De manière contrainte ou volontaire, mais aussi pour leurs intérêts propres ou poussés par une nécessité.

La migration est un droit. La déclaration universelle des droits humains détermine que chaque être humain a le droit de quitter tout pays, y compris le sien. Mais pour que ce droit soit effectif, il est nécessaire de proclamer également le droit de chaque être humain à entrer dans un autre pays.

La migration est une chance. Pour nous, la migration n'est pas une menace mais un enrichissement. Notre culture est depuis longtemps une culture de la diversité et du vivre ensemble.

Le démantèlement des droits fondamentaux frappe tout le monde.

Aujourd'hui, ce sont les migrant-e-s qui sont les plus atteint-e-s. Leurs droits fondamentaux sont mis en question. Ils sont considérés comme des humains de deuxième classe. Mais, les mêmes forces qui détruisent les droits des immigré-e-s, excluent également toute personne qui refuse de voir sa vie subordonnée aux intérêts économiques et à une politique productiviste de croissance sans limites. Qui attaque les immigrant-e-s, attaque tout le monde.

Semaine d'action 2008 : prenons l'offensive !

Nous, les immigré-e-s et les Suisses réunis dans les Etats généraux affirmons que le combat pour les droits de tout les

êtres humains en suisse a été un combat défensif et imposé. En pleine conscience de nous mêmes, nous voulons revendiquer nos droits et notre participation pleine et entière dans notre société. C'est pourquoi, nous appelons toutes les forces progressistes et humanistes à prendre part à la semaine d'action des migrant-e-s décentralisée de septembre 2008 sous le mot d'ordre «sans nous, rien ne va plus».

S'unir pour mieux lutter

Premiers Etats généraux vaudois pour les droits des migrant-e-s et contre le racisme

Plus de 50 personnes ont participé le 3 novembre à la 1^{ère} rencontre des Etats généraux vaudois de l'asile et de la migration. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement des Etats généraux suisses du 8 septembre à Berne.

La frontière créée administrativement entre asile et migration est de plus en plus tenue et absurde. La nouvelle LAsi, la LEtr et la loi sur le travail au noir, qui entreront en force début 2008, répondent toutes à la même logique : le même racisme d'Etat provoque la même stigmatisation de populations étrangères. La dénonciation par le patronat de

la convention collective du bâtiment constitue elle-aussi une attaque des droits des migrant.e.s. Les travailleurs du bâtiment, aujourd'hui en grève pour défendre leurs droits, sont à 85% des travailleurs migrants.

Face à un agenda politique qui se base de plus en plus sur des attaques faites aux personnes les plus vulnérables, il est apparu essentiel de relier les luttes et de les inscrire dans une perspective de défense des droits de toutes et tous. Afin de poursuivre la réflexion et de penser plus concrètement le réseau et les actions à développer, un groupe de travail a été mis en place et une prochaine rencontre des Etats généraux aura lieu le **samedi 23 février 2008**.

Christine Clément (abrégé)



**Grafik/Satz/Druck
Weiterverarbeitung**

Oranis Offset
Hohenbühlweg 4
7002 Chur

Fon: 081 252 45 92
Fax: 081 253 63 03
E-Mail: oranis@spin.ch

En bref

(Pas d') extradition vers la Turquie

Le politicien kurde Mehmet Esiyok est depuis deux ans détenu en Suisse en vue de son extradition et cette détention n'est pas près de se terminer. En janvier, le Tribunal fédéral avait autorisé l'extradition d'Esiyok vers la Turquie à la condition que l'ambassade de Suisse à Ankara assure l'accompagnement de la procédure sur place. Le 2 octobre, il a rejeté la demande en révision de ce jugement. L'avocat Marcel Bosonnet avait invoqué des documents laissant apparaître que le seul témoin à charge avait été soumis à la torture. Selon le Tribunal fédéral, ces documents ne sont pas « pertinents » pour le jugement relatif à la demande d'extradition.

Toutefois, Esiyok ne peut pas encore être extradé. En effet, en juin, le Tribunal administratif fédéral, qui a repris les compétences de l'ancienne Commission de recours en matière d'asile, a annulé la décision de première instance de l'Office fédéral de la migration (ODM) sur la demande d'asile d'Esiyok en la qualifiant de viciée et a renvoyé la cause à l'autorité inférieure. L'avocat Peter Nideröst, coprésident de Solidarité sans frontières et mandataire d'Esiyok dans la procédure d'asile, craint qu'il devra aussi recourir contre la nouvelle décision de l'ODM à venir.

Quant à Zeynep Yesil, c'est définitif: il ne sera pas extradé. En avril, le Tribunal pénal fédéral avait refusé une extradition en raison des contradictions contenues dans la demande turque. Le 23 octobre, le Tribunal fédéral s'est rallié à ce jugement et a rejeté le recours de l'Office fédéral de la justice. (plus d'informations sous www.sosf.ch)

Schengen et la Suisse

Pour que l'accord sur l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen/Dublin puisse entrer en vigueur comme prévu à la fin 2008, il faut encore qu'il soit ratifié par la Belgique, la Grèce, la Tchèque et la Hongrie. En attendant, la police cantonale zurichoise, la police des chemins de fer/Securitrans et le corps des gardes-frontières se sont mobilisés le 8 novembre pour faire entendre leur façon de comprendre la suppression des frontières à la manière Schengen: à la gare principale de Zurich, ils ont contrôlé – avec l'équipement technique ad hoc et leurs chiens anti-drogue – les bagages et les papiers des voyageurs en provenance de diverses villes européennes. Sur cent personnes contrôlées, il y aurait eu quatre arrestations ou dénonciations.

(Sources : Tagesanzeiger et NZZ du 9.11.2007)

Pas d'asile pour les Erythréens ?

« En Erythrée, le refus de servir et la désertion sont punis avec une sévérité disproportionnée ; les peines doivent ainsi être qualifiées de sanctions de caractère politique et il y a lieu de reconnaître la qualité de réfugiés aux personnes qui craignent à juste titre d'y être exposées. » C'est une décision de principe de la Commission de recours en matière d'asile du 20 décembre 2005 qui le dit. De l'avis exprimé le 24 octobre par Christoph Blocher et Eduard Gnesa (directeur de l'ODM), c'est cette décision qui a causé la forte augmentation des demandes d'asile de ressortissants érythréens. Une fois de plus, il est question de réduire « l'attractivité de la Suisse » – et cette fois-ci, au moyen d'un arrêté fédéral urgent. Les déserteurs et les objecteurs ne devront « plus systématiquement être mis au bénéfice de la



qualité de réfugié et obtenir l'asile ». Au cas par cas, l'idée est à la rigueur de prononcer des admissions provisoires.

L'UDC veut des tests ADN obligatoires SVP

L'UDC se rend européenne: le nouveau conseiller national de la ligne dure de l'UDC zurichoise Alfred Heer suit le modèle du nouveau gouvernement français dominé par Nicolas Sarkozy. Le

Berne: Salle de réunion à louer

Au bureau communautaire, Neuengasse 8 à Berne
Situation centrale, à 2 minutes à pied seulement de la gare de Berne

- Salle pour environ 14 personnes
- Usage commun du flipchart (chevalet de conférence)
- accès internet sans fil (WLAN) sur demande
- photocopieuse
- cuisine avec machine à café, réchaud, frigidaire

Forfait de Fr. 40.– par demi-journée, décompte séparé pour les boissons. Informations complémentaires: Solidarité sans frontières, Gisela Grimm, Neuengasse 8, 3011 Berne, Tél. 031 311 07 70, courriel: sekretariat@sosf.ch



A la mémoire de Otilia Boos

25 mai 1920 – 25 février 2007

Otilia Boos a dédié à Solidarité sans frontières
un legs généreux.

4 novembre, il a annoncé une motion demandant des tests ADN obligatoires en matière de regroupement familial de personnes provenant de « pays problématiques » où il est facile de se procurer de faux papiers. Ces tests destinés à établir les liens de parenté sont déjà pratiqués depuis 2004 selon une directive de l'ODM, mais « facultativement ». Ce qui ne veut rien dire d'autre que les personnes qui s'y refusent n'ont guère de chance d'obtenir une autorisation de regroupement.

Valzeina: « semi-prison » pour requérants d'asile

La commune de Valzeina s'est opposée pendant des mois à la transformation de l'ancienne bâtisse de vacances Flüeli en un centre de rigueur, mais le canton des Grisons s'est imposé. Le règlement du

centre présenté en octobre par l'office cantonal de la police confirme toutes les craintes : les 37 résident-e-s touchent jusqu'à la fin de l'année 7,30 francs par jour mais leurs forfaits seront réduits dès 2008. Ils-elles doivent certes préparer leurs repas « de manière autonome et responsable » mais il n'y a que deux fourneaux à disposition. La police et les employé-e-s ont le droit de procéder en tout temps à des contrôles des chambres et des personnes. Il n'y a pas de locaux ni d'armoires pouvant être fermés à clef. Les résident-e-s sont « tenu-e-s d'être chaque jour dans le centre ». Les visiteur-se-s doivent s'annoncer à la direction et prouver leur identité, sans compter qu'ils-elles doivent quitter les lieux au plus tard à 18 heures. ...

Kiosque

Libye – deux approches

L'UE félicite les efforts de la Lybie dans sa lutte contre la migration illégale. Voir le rapport de la « mission technique » de l'agence Frontex de l'UE en Lybie (www.statewatch.org/news/2007/oct/eu-libya-frontex-report.pdf). «Forteresse Europe» documente la situation réelle des immigrant-e-s et des réfugié-e-s dans ce pays nord-africain : Fuite de Tripoli. Rapport sur les conditions des migrants de passage en Libye (en français, anglais et italien) <http://fortresseurope.blogspot.com/2006/01/libye-linquant-rapport-publi-par.html>

«Dossier Criminalisation»

SOS asile: Bulletin 84, septembre 2007 sur la construction de la criminalité

étrangère et l'initiative sur les expulsions de l'UDC ; à commander à SOS Asile, cp 7489, 1002 Lausanne, Tél. 021 351 25 60, sosasile.vaud@bluewin.ch

Migration aujourd'hui – le monde en mouvement

Inkota-Brief, no 141/septembre 2007, 44 pages (A4), Euro 3,50. Le réseau inkota est issu de l'« Aktionsgemeinschaft für die Hungernden » fondée il y a 50 ans en RFA. (Greifswalder Str. 33a, D-10405 Berlin, tél. 0049 30 4289 111, inkota-brief@inkota.de)

Les médias

Terra cognita 11/2007: dans son dernier numéro, le journal de l'intégration et de la migration édité par la Commission des étrangers éclaire la situation des immigré-e-s dans les médias et la production de médias par des étrangers ; à commander au secrétariat de la CFE, Quellenweg 9, 3003 Berne-Wabern, tél. 031 325 91 16, eka-cfe@bfm.admin.ch

Admission provisoire

Freiplatzaktion Zürich: Rundbrief 3/2007: «Die vorläufige Aufnahme: Freud und Leid einer helvetischen Sonderregelung», à commander à Freiplatzaktion Zürich, Langstr. 64, 8004 Zurich, tél. 044 241 54 65, freiplatz@freesurf.ch

Portrait de Michi Stegmaier

Le militant

Vous avez fort probablement rencontré Michi Stegmaier si vous avez participé à l'une ou l'autre des manifestations de ces dix dernières années sur le thème de la migration. Ce militant d'augenau se voue principalement au travail politique commun avec les personnes concernées (voir page 5).

Pour lui, les marginaux sont plus intéressants que la classe moyenne ou les intellectuels. Même s'il travaille pour le moment comme journaliste, il a véritablement exercé une profession dans le secteur social pendant ces 20 dernières années. Michi Stegmaier est convaincu que son expérience ainsi acquise le sert aussi dans son travail politique actuel. Pendant notre entretien, il répète plusieurs fois son idée de base que les êtres humains doivent être rendus capables d'efforts personnels et d'autonomie et qu'il s'agit d'exiger de leur part de contribuer à améliorer leur propre sort: « c'est seulement si on demande aux réfugiés de s'impliquer eux-mêmes et de ne pas avoir l'attitude passive de simples 'clients' de nos prestations de solidarité que nous avons assez d'énergie pour rester ensemble dans une position de résistance. » Selon lui, sa collaboration avec des personnes migrantes est plus facile que ce qu'il a vécu avant dans son activité professionnelle avec des marginaux, des drogués ou comme éducateur social avec des adolescents « difficiles ».

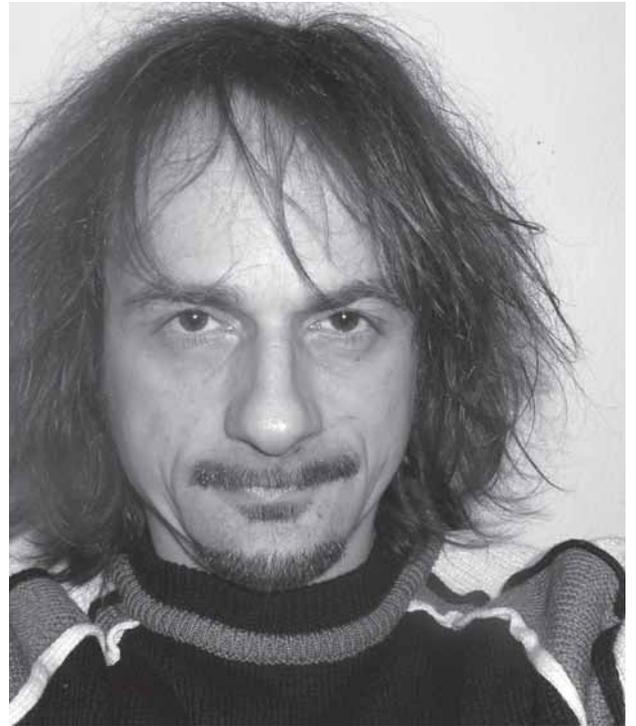
Quels sont les souvenirs de Michi les plus négatifs ? La réponse vient tout de

suite : le côté pesant de la politique zurichoise ! La concurrence entre les groupuscules les plus divers et le fait que tous ceux qui ont une fois osé quelque chose de nouveau sont immédiatement sciés. C'est nettement plus frustrant et décourageant que le travail avec les personnes migrantes. Michi compare avec la situation à Berne : à son avis, dans cette ville, une meilleure collaboration est souvent possible au-delà des clivages des divers milieux.

Michi n'est guère un partisan des grandes discussions politiques théoriques. Il pense que les discussions interminables n'amènent souvent qu'à peu de choses sinon à rien. Il les traite de « ciné porno de la gauche ». Ceux qui ne dépassent pas les palabres en faisant de la politique doivent se laisser opposer la question de savoir s'ils entendent vraiment changer les choses ou s'il ne leur serait pas possible d'avoir autrement des contacts sociaux !

Mais est-ce que les manifestations et actions qu'il co-organise ne sont pas éphémères ? Michi le conteste. Certes, les manifestations ont un caractère ponctuel mais les mobilisations ont également un effet social important vers l'intérieur. On arrive également à avoir des contacts positifs avec de nouveaux militants. Le travail politique doit également être jouissif.

Michi ne fait pas ses 38 ans. Au contraire, la discussion fait sentir qu'il cherche une manière de vivre son travail de solidarité pas seulement comme un engagement politique passager. Son expérience qu'il est possible avec peu de gens



de beaucoup remuer les choses dans la réalité ou au moins de déranger lui donne espoir et force. Et naturellement, il espère que cela se vérifiera aussi avec la campagne sur le droit de rester qu'il vient de lancer (page 6).

Balthasar Glättli

A vos agendas

7 au 9 décembre 2007 à Genf

Symposium des Centre Europe – Tièrs Monde (CETIM)

Coopération internationale, développement, aide au développement...

De quoi parle-t-on au juste ?

Université UniMail, Genève. Infos/Inscription: www.cetim.ch

23 janvier 2008

Etats généraux romandes de la migration et de l'asile

Infos/Inscription: dès début janvier sur www.sansnous.ch

18 avril 2008 à Berne

Assemblée générale de Solidarité sans frontières

Le point principal seront les informations des comités régionaux pour la préparation de la semaine d'action «sans nous rien ne va plus.» en automne 2008. Informations plus précises: dans le prochain bulletin

8 au 14 septembre 2008 dans toute la suisse

Semaine d'action «sans nous rien ne va plus.»

Cf. les articles sur les pages 7 et 8 et www.sansnous.ch

Nous vous serions reconnaissants de nous signaler vos changements d'adresse sans tarder: vous nous permettrez ainsi d'économiser des frais postaux importants.



impresum

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition: 3400 A / 750 F

Affirmés : 3252 A / 693 F

Composition/Graphisme:

ComTex, 3414 Oberburg

Impression: Oranis Offset, Coire

Expédition: Toleranz95, Coire

Rédaction: Heiner Busch, Balthasar Glättli

Traductions: Olivier von Allmen,

Heiner Busch

Lectorat: Sosf

Photos: Barbara Mangold (www.image-art.ch)

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:
15 janvier 2008

Nous nous réservons le droit d'abrégier le
courrier des lecteurs

Cotisation 2007, abo inclus:

salariés 60.- / couples 90.- /

non-salariés 30.- / organisations 100.-

Abonnement: abonnés individuels 25.- /

abonnement organisations 45.-

Editrice: Solidarité sans frontières,

Neuengasse 8, 3011 Berne

(regroupement CAS/MODS)

Tél.: 031 311 07 70

Fax: 031 311 07 75

e-mail: sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP: 30-13574-6